

Un document inédit sur les Clarisses d'Orbe

Autor(en): **Husson, Anne**

Objekttyp: **SourceText**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **12 (1904)**

Heft 4

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

UN DOCUMENT INÉDIT SUR LES CLARISSSES

D'ORBE

Pierrefleur nous a longuement narré dans sa chronique les vicissitudes des religieuses du couvent d'Orbe, des Clarisses, les malheurs qui frappèrent leur maison, dès l'apparition de la Réforme en nos pays vers 1531. Jusqu'en 1555, où les dix-neuf sœurs qui restaient furent obligées de prendre la route de l'exil, le monastère, fondé en 1427 par la piété de Jeanne de Montbéliard, femme de Louis de Chalon, subit épreuves sur épreuves.

Il avait eu pourtant ses jours de gloire et de prospérité au temps du prince d'Orange. Chaque fois que ce dernier venait à Orbe, — et ses visites étaient fréquentes — il ne manquait pas, en souvenir de la princesse défunte, de donner une aumône *aux pauvres sœurs Cordelières de sa ville d'Orbe*.

Ses deux filles, Philippine et Jeanne, avaient compté au nombre des religieuses et la pieuse maison gardait encore le souvenir vivant de la bienheureuse Louise de Savoie.

Hélas ! d'autres temps étaient venus ; la prédication de Farel dans l'église d'Orbe, le 2 avril 1531, devait porter le premier coup au monastère. Les années suivantes virent sa fortune s'ébranler de plus en plus. Dans la ville, catholiques et luthériens s'entre-déchiraient et en venaient aux coups fréquemment, tandis que la misère pénétrait au couvent, que les aumônes devenaient rares, les collectes infructueuses.

L'acte que nous publions nous dépeint en termes naïfs d'autrefois le triste état et la désolation de la maison. C'est une supplique adressée par les Clarisses aux receveurs des comptes du dernier prince de la maison de Chalon-Orange,

René de Nassau, qui était mort le 18 juillet 1544 au siège de Saint-Dizier. René était lui-même l'héritier du fameux Philibert de Chalon, le général de Charles-Quint, dont une récente publication nous a retracé la vie aventureuse. ¹

Ce document, conservé aux Archives du Doubs, n'est pas daté, mais comme l'on y mentionne la prédication de la Réforme à Orbe quatorze années auparavant, l'on peut admettre avec quelque certitude qu'il fut rédigé dans le courant de 1544 ou 1545.

L'abbesse Anne Husson, dont la signature se trouve au bas de la requête, était Lorraine, nous dit Pierrefleur ². Dix années plus tard, le 21 mars 1555, les dernières religieuses quittaient à toujours le couvent d'Orbe, « au grand regret » des bons catholiques et gens de bien, habitans de la ville » d'Orbe, et, au contraire, au grand réjouissement des » adversaires, assavoir les Luthériens du dit lieu. ³»

Elles allèrent s'embarquer à Ouchy pour gagner Evian, où elles étaient attendues avec joie.

Frédéric BARBEY.

Supplient très humblement les seurs religieuses du très povre couvent. Madame Saint Clerce en la ville d'Orbe, à très honorés seigneurs, messieurs les auditeurs des contes, en la signorie feu très redoubté et magnifique seigneur monsg^r le prince, que Dieu absolve, que ainsy soit que le dit couvent a esté fondé par les très nobles princes et princesses d'Orange et que pour les tribulations et facheries qu'elles ont heu depuis quatorze ans en sa, que la secte luthérienne est tous les jours preschée en la dicte ville et au pays adjacens, et que point ne leur est permis fere questes en ce pays de Savoye, auquel souloient ⁴ demander leur povre vie, sont

¹ Ulysse Robert. *Philibert de Chalon, prince d'Orange, vice-roi de Naples*. Paris, 1902.

² Chronique p. 278.

³ Chronique, p. 331.

⁴ Elles avaient coutume.

constitués en sy grande et extrême povretté, que peine peuvent avoir du pain pour entretenir leur povre vie et que leur reverend père confesseur est contrain, pour la nécessité cù ils les sceit, aller par les lieux et villes, où il¹ sont bons catholiques, pour avoir subvention, affin qu'elles puissent entretenir le couvent et continuer le saint service de Dieu, qu'elles font jour et nuyt pour les très hault et puissant signeurs et princes qui les ont fondées et que² en leur vivant faisoient de grandes aulmônes, supplient très honorés seigneurs les vouloir regarder en pitié, en leur fassant l'aulmône d'orge ou de blef, aussy³ qui vous plaira, et aussy de sel, comme on leur souloit fere l'aulmône, vous merciant très humblement celle qui vous pleut leur donner, l'année passée, qui leur fut en grand secourd, et elles seront toujours plus tenues à prier Dieu pour leurs nobles fondateurs et aussy pour vous bonnes prospérités, lesquelles il Luy plaise maintenir de bien en mieux et donner à la fin le Royaulme de paradis. Amen.

Seur Clers Husson, humble abbesse du
dict couvent avec toutes ses seurs.

Original, papier, avec le signet du couvent.

Archives du Doubs. E. 1244.

GLANURES HISTORIQUES

(Quelques extraits d'archives communales.)

II

La *Revue historique vaudoise* a publié une liste des signaux du Pays de Vaud (en août 1903). On aura peut-être remarqué que celui de Joulens (près d'Echichens), était un des plus importants du bailliage de Morges, puisqu'il devait

¹ Y.

² Qui.

³ Ainsi.